

# LE MOT DU MAIRE



**C**hers Dormanistes,

S'adapter, se réorganiser, anticiper... Si les années 2020 et 2021 resteront marquées dans nos mémoires, 2022 s'annonce tout aussi troublée. A la même époque l'année dernière, nous pensions que cette crise serait dernière nous, mais l'actualité sanitaire nous donne tort, et il n'y aura malheureusement pas de voeux en présentiel encore une fois. Mais nous restons résolument optimistes : malgré les difficultés, nous avons su garder le lien social, et les actions de la mairie continueront en ce sens.

Le centre de vaccination, ouvert de mars à septembre dans la salle des fêtes, a réouvert le 14 décembre 2021. Celui-ci fonctionne grâce à la trentaine de bénévoles, au personnel de la collectivité, ainsi qu'à la quarantaine de professionnels de santé qui s'y relaient. Disposer d'un centre de vaccination dans une commune de la taille de la nôtre est précieux et c'est cette mobilisation qui permet un bilan toujours positif. Merci à eux, maillons indispensables du service public de proximité.

Il est à noter que Dormans a été retenue par la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales au programme de « Petites Villes de Demain » (PVD). Celui-ci permet aux villes de moins de vingt mille habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de l'état et de ses partenaires en ingénierie pour élaborer et concrétiser leurs projets. PVD devrait permettre à Dormans de mettre en place un programme de rénovation énergétique de tous ses bâtiments et la réhabilitation ou la reconstruction de la friche de l'ancien site de l'institut France Afrique (lieu dit La Gravoise). Le projet étant d'en faire une maison des associations.

Cette année est particulière, puisqu'elle sera une année d'élections. Aussi, vous serez amenés à voter pour les élections présidentielles les 10 et 24 avril prochains, ainsi que pour les élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Je vous rappelle que pour voter, vous devez être inscrit sur une liste électorale.

Parmi les évènements notables de notre ville, nous avons fêté le tricentenaire de la sédentarisation des unités de la maréchaussée : sur les 3100 centres de gendarmerie sur le territoire, 423 fêtaient leurs 300 ans en 2021, dont celle de Dormans, située dans les locaux de l'actuelle mairie. Une plaque témoigne aujourd'hui de cet anniversaire.

Nous avons aussi inauguré un court couvert de tennis, une salle de restauration et une halle de sport à l'école élémentaire. Ces réalisations importantes structurent sur le long terme l'évolution de notre ville.

Je tiens à souligner les nombreuses actions accomplies par le tissu associatif local qui a réussi à maintenir le lien avec les habitants. L'association des commerçants, C.Ar.I.Do, a notamment réalisé deux manifestations qui ont connu un vif succès : un marché nocturne et un très beau marché de Noël. J'en remercie tous les organisateurs.

Je salue l'efficacité de tout le personnel de Dormans : les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), le personnel de la crèche, le personnel administratif et technique, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Je remercie également les acteurs de la commune, le corps enseignant, les sapeurs-pompiers, les forces de gendarmerie et toutes les associations culturelles, sportives et festives de notre ville, qui sont, sans aucun doute, absolument essentiels en ces temps de crise.

Le Conseil municipal, avec la collaboration des équipes pédagogiques, a mis en place depuis le début de la crise sanitaire, toutes les mesures d'hygiène pour que les écoles et la crèche puissent accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires.

Je remercie enfin, chacun des maires-adjoints et conseillers municipaux pour leur travail accompli pendant cette crise sanitaire, que nous traversons depuis bientôt deux ans.

Chers Dormanistes, Mesdames, Messieurs, au nom de tout le Conseil municipal, je vous souhaite...

*une très belle  
année 2022*



Michel COURTEAUX  
Maire de DORMANS